

Ecrit par le 3 février 2026

1ère mondiale : le Vaucluse, département pilote pour des panneaux de route intelligents



C'est une première mondiale. Le Vaucluse est site pilote pour tester des panneaux connectés sur ses routes. Conçus par la start-up avignonnaise HD-Signs, ils sont équipés de capteurs qui permettent d'analyser le trafic et de prévoir des phénomènes météorologiques dangereux comme le verglas.

HD-Signs, société créée en 2018 avec [Manuel Silva](#) pour président, a développé une gamme de panneaux de signalisation connectés et dotés de capteurs météo. Ces équipements technologiques seront déployés sur toutes les zones météo-sensibles pour former un réseau d'observation météorologique terrestre haute résolution inédit. Les panneaux intelligents de HD-Signs participent ainsi à l'éclosion des véhicules

Ecrit par le 3 février 2026

connectés et autonomes, qui interagiront particulièrement avec le mobilier urbain.

Réduire les accidents routiers et l'impact économique associé, informer les usagers de la route de manière efficace, optimiser la viabilité hivernale, améliorer la mobilité, les avantages sont nombreux. Cette innovation 100% française est au cœur des 'Systèmes de transports intelligents, de la Sécurité routière et de l'info route'. Le département de Vaucluse, connu pour sa météo capricieuse, s'est prononcé favorablement sur le déploiement d'un réseau pilote de panneaux connectés qui couvrira l'ensemble de son territoire.

Elipce déménage à Agroparc dans le cadre du programme Victoria



A l'aide du dispositif '[le Victoria](#)' mis en place par le Grand Avignon, Elipce, spécialisée dans

Ecrit par le 3 février 2026

L'édition logicielle et le traitement de la donnée et la maintenance logicielle, devient propriétaire de 100m² au cœur du technopole Agroparc. De quoi envisager de nombreux projets informatiques et l'accueil de nouveaux collaborateurs.

L'opération le [Victoria](#) portée par Citadis comprend 4 bâtiments et prévoit la création de 21 bureaux et 3 ateliers de 108 m² (dont 54 m² en mezzanine). Un programme immobilier d'entreprises à 5M€ né d'un constat : offrir un lieu de qualité afin de garder sur le Technopôle d'Avignon les jeunes entreprises qui sortent de la pépinière Créativa. Le nouveau venu, l'établissement Elipce Avignon, est composé de 7 collaborateurs et envisage une montée à 10 collaborateurs d'ici 2022. Fondée en 2005, Elipce compte une de salariés sur les deux agences situées à Valence et Avignon.

Pourquoi Avignon ?

« Avignon fait partie des villes idéales pour entreprendre. L'attractivité du Grand Avignon est une réalité : sa situation géographique est stratégique, elle possède une notoriété internationale et une dynamique économique grâce aux dispositifs d'innovations et aux filières d'excellence. » L'entreprise Elipce a saisi cette opportunité et s'est tournée vers les mécanismes proposés par le territoire pour le développement des entreprises. Depuis son siège à Valence, Elipce fait appel à l'agence [Vaucluse Provence Attractivité](#), chargée du développement du territoire Vauclusien. [Loïc Etienne](#), chef de projet digital se déplace en Drôme et présente les différentes possibilités d'implantation en Avignon. Parmi tous les choix possibles, Elipce sélectionne la pépinière d'entreprises [Créativa](#), située au sein du technopole Agroparc, offrant un accueil dynamique et solidaire.

Les réseaux professionnels au cœur du maillage

Pour accroître sa notoriété et montrer son attachement au territoire, Elipce devient ambassadeur [Avignon Terre de Crédit](#), marque territoriale déployée par le Grand Avignon. Puis pour se développer et créer des synergies, Elipce adhère à différents réseaux d'entreprises et fédérations tels que la [CPME 84](#), Quartier d'Affaire, [Vaucluse pro numérique](#), le Cercle des 50, Dynabuy ou encore le Pôle SCS. Une intégration sur le territoire qui permet à Elipce de grandir et d'envisager sa croissance. « La société Elipce est également fière d'avoir pu convaincre le service habitat du Grand Avignon de l'intérêt de sa solution [e-ASY PLH](#). Une collaboration démarrée qui ne cesse d'évoluer favorablement grâce à Mme Clozel Aline, médiateur numérique du dossier. »

L.M.

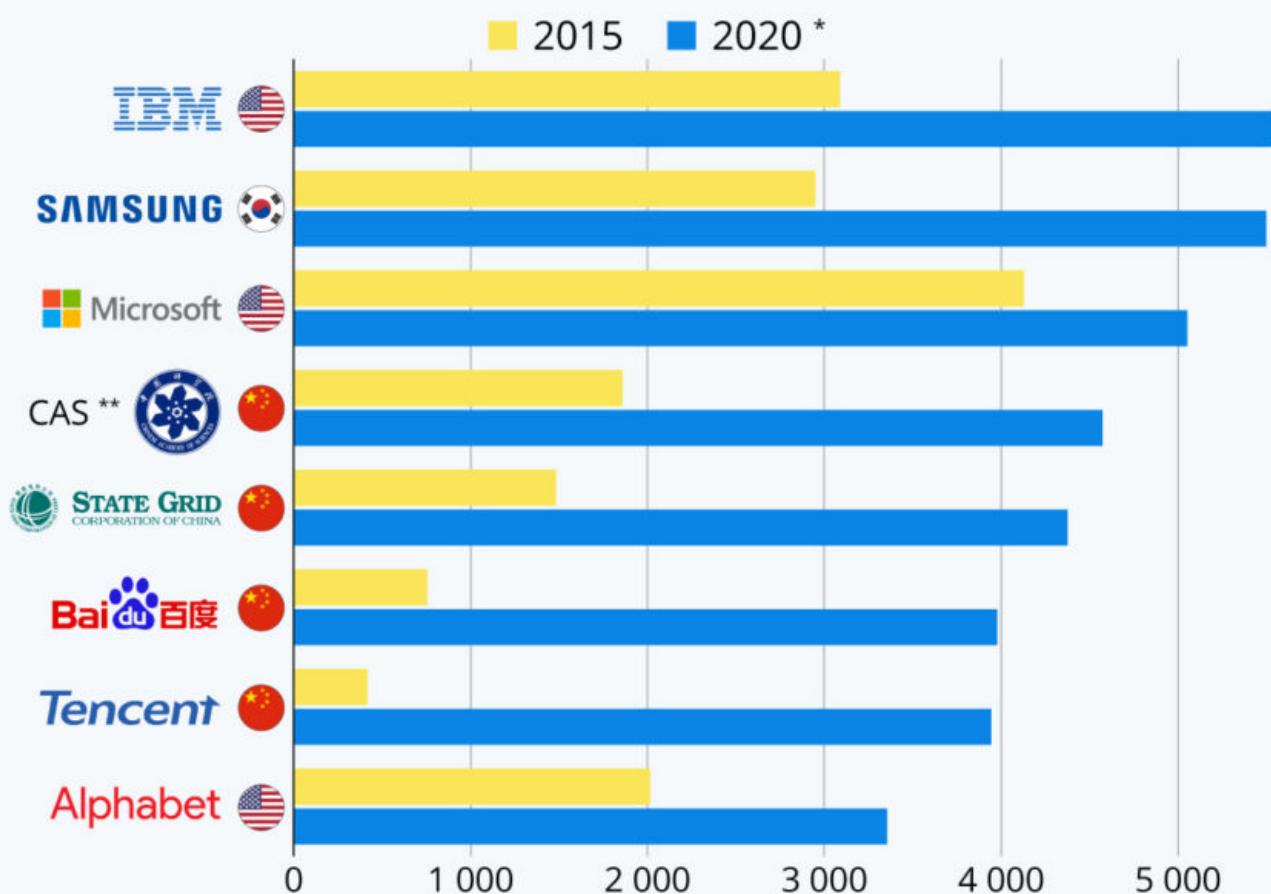
Ecrit par le 3 février 2026

Qui mène la course à l'innovation dans l'IA ?

Ecrit par le 3 février 2026

La course à l'innovation dans l'intelligence artificielle

Entreprises et organisations détenant le plus de familles de brevets actives liées à l'IA et à l'apprentissage automatique



* en date de novembre 2020.

** Académie chinoise des sciences.

Source : LexisNexis PatentSight



Ecrit par le 3 février 2026

Les États-Unis et la Chine sont les chefs de file mondiaux de l'innovation dans le [secteur de l'intelligence artificielle](#). Mais comme le mettent en évidence les [données](#) du [PatentSight](#) de LexisNexis, les entreprises et organisations chinoises sont les plus actives dans ce domaine et pourraient bientôt dépasser les leaders américains dans la course aux brevets technologiques.

Parmi les huit organisations détenant le plus de familles de brevets dans le domaine de l'[apprentissage automatique](#) et de l'IA, quatre sont actuellement basées en Chine. Et ce sont les géants chinois du numérique qui ont été, et de loin, les plus prolifiques ces dernières années. Entre 2015 et 2020, [Tencent](#) et Baidu ont respectivement multiplié par 9 et par 5 le nombre de familles de brevets de ce type en leur possession. Avec chacune plus de 3 900 recensées à la fin de l'année 2020, elles sont désormais situées devant Alphabet, qui en comptait un peu plus de 3 300 à cette date.

[IBM](#), Samsung et Microsoft, déjà leaders en 2015, formaient toujours le trio de tête de ce classement fin 2020, avec chacune plus de 5 000 familles de brevets actives dans le « machine learning » et l'IA. Mais pour combien de temps encore ?

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Rhonéa sélectionnée par Bpi France pour intégrer le programme 'Accélérateur agroalimentaire'

Ecrit par le 3 février 2026



Rhonéa, Union des coopératives de Beaumes-de-Venise, Rasteau, Vacqueyras & Visan, a été sélectionnée par BPI France et le Ministère de l'Agriculture pour intégrer le programme 'Accélérateur Agroalimentaire' pour une durée de 24 mois. Objectif ? Accompagner les entreprises dans leurs enjeux de développement, de modernisation et d'innovation.

Vocations du programme

Voici un accompagnement sur-mesure qui permettra d'accélérer le développement de [Rhônea](#) et renforcer sa compétitivité. Après avoir candidaté fin 2020, l'union coopérative a été sélectionnée avec 22 autres entreprises françaises pour son potentiel de transformation et ses ambitions de développement. Le programme 'Accélérateur agroalimentaire' a pour objectif d'accroître la compétitivité des entreprises de la filière et de les accompagner face aux défis de demain. Les objectifs de ce programme sont multiples : réaliser un diagnostic 360° de l'entreprise, identifier les axes de croissance et d'amélioration, apporter un soutien personnalisé dans la mise en place du plan d'actions...

« Nous avons plus particulièrement sollicité l'accompagnement de Bpi France sur deux projets, détaille [Pascal Duconget](#), Directeur général. Il s'agit de l'excellence opérationnelle, c'est-à-dire notre capacité à

Ecrit par le 3 février 2026

disposer d'une 'Supply chain' permettant de répondre à nos évolutions internes et aux besoins de nos clients, et la transformation digitale au sens large, incluant l'ensemble des systèmes d'information de l'entreprise. »

Rhonéa, une coopération 'nouvelle génération'

Engagée et éthique, Rhonéa ne cesse de relever de nouveaux défis. Elle représente désormais 400 artisans vignerons sur le territoire du Vaucluse et est implantée sur 2.900ha de vignes, dont 2.100 en Crus et Côtes du Rhône Villages. « Avec l'arrivée récente des caves de Visan et Rasteau dans l'Union, nous prenons une nouvelle dimension » explique Pascal Duconget. « Avoir été sélectionné par BPI France pour bénéficier de ce programme sur-mesure est une belle reconnaissance de notre dynamisme. Nous voulons désormais concrétiser nos projets de développement pour en faire des réussites durables, autant auprès de nos artisans-vignerons que de nos clients. »

L'Inpi et la Région Sud ensemble pour l'innovation

Ecrit par le 3 février 2026



L’Institut national de la propriété industrielle et la région Provence-Alpes-Côte d’azur renouvellent leur collaboration pour une durée de trois ans. Objectif ? Soutenir et protéger l’innovation par la formation des entrepreneurs et chercheurs.

L’innovation représente la base de l’engagement de l’[Institut national de la propriété industrielle](#) (Inpi), qui délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles) et accompagne les innovateurs dans leur stratégie de protection et de défense des droits de propriété industrielle. La [Région Sud](#) affiche la protection de la propriété intellectuelle comme l’un des objectifs majeurs de sa politique de soutien à la recherche et au développement économique. Un objectif qui doit « être gage de croissance et de créations d’emplois. »

67 entreprises accompagnées

L’Inpi et la Région Sud ont travaillé conjointement lors d’un premier partenariat 2018-2020 pour aider les acteurs régionaux privés et publics à rentabiliser les résultats de leur recherche, leur assurant ainsi un avantage compétitif stratégique. En 3 ans, 67 entreprises ont ainsi été soutenues pour sécuriser leurs relations partenariales techniques ou commerciales dans le cadre d’un projet innovant. 88 entreprises ont été aidées pour protéger leurs actifs par un titre de propriété industrielle en France et à

Ecrit par le 3 février 2026

l'international.

En 2021, l'Inpi et la Région Sud renouvellent le partenariat, notamment dans le domaine de la transition numérique, écologique et énergétique ainsi que sur les [secteurs d'excellence de la Région Sud](#). Le but étant que les entreprises régionales intègrent mieux la propriété intellectuelle dans leur stratégie de développement pour rester parmi les leaders dans leur domaine, valoriser leur excellence mais aussi lever des fonds et nouer des partenariats.

Soutien financier et promotionnel

Concrètement, la convention prévoit un soutien financier de la Région aux dispositifs déployés par l'Inpi, pour minimiser le coût restant pour les bénéficiaires (prise en charge à hauteur de 75 % du coût entreprise). Les deux acteurs misent également sur des actions de communication autour de la propriété intellectuelle. La première action commune aurait lieu à l'occasion du salon [Viva technology](#), au mois de juin, sous la forme d'une table ronde réunissant start-up, Région et Inpi.

Comment l'Inpi intervient ?

Pour favoriser le recours à la propriété industrielle comme levier de compétitivité des entreprises, l'Inpi a mis en place une politique de soutien baptisée 'Coaching Inpi'. Cet accompagnement repose notamment sur le [prédiagnostic](#) (état des lieux et recommandations personnalisées) ; le [programme start-up](#) (intégrer la propriété intellectuelle en tant que force pour ses levées de fonds) ou le '[Pass PI](#)' (soutien financier). Le programme '[Alliance PI](#)' (Propriété intellectuelle) vise quant à lui à maîtriser les enjeux de propriété intellectuelle et les transferts de technologie public-privé. Enfin, la [cartographie](#) des inventions brevetées permet aux entreprises d'analyser leur environnement technologique et concurrentiel mondial pour orienter leur stratégie d'innovation.

Quelques exemples

Plusieurs exemples de l'action croisée Inpi/Région illustrent cette collaboration. La société [Hysilabs](#), start-up dans le domaine du transport de l'hydrogène, a bénéficié d'une cartographie lui permettant de visualiser le positionnement distinctif de sa technologie dans son environnement concurrentiel. Cette représentation cartographique a pu alors être valorisée auprès des investisseurs. L'entreprise [Richel group](#), fabricant de serres agricoles depuis plus de 50 ans, a suivi le cursus de perfectionnement à la propriété intellectuelle avec la 'Master class PI' et a ainsi intégré de manière plus systématique la PI dans son activité d'innovation. Enfin, la Région et l'Inpi ont pu travailler conjointement sur les salons régionaux (le salon des entrepreneurs, le salon [Innovative City](#)) et proposer plusieurs conférences sur la PI à près d'une soixantaine d'entreprises.

L.M

Ecrit par le 3 février 2026

France Heringer nommée directrice Orange grand sud est



France Heringer vient de prendre ses fonctions de directrice Orange grand sud est. Elle succède à Valérie Théron, nommée directrice du développement managérial et des talents pour le groupe Orange.

France Heringer rejoint le groupe en 1990 où elle occupe des responsabilités managériales en France et au Royaume-Uni, dans les domaines de l'innovation, du développement commercial et de la relation client. De 2008 à 2011 elle occupe le poste de directrice adjointe du technocentre, la fabrique de l'innovation d'Orange, et de 2011 à 2015 directrice Orange ouest (Bretagne et Pays de Loire), en charge des opérations et de la représentation du groupe Orange pour cette zone. Depuis 2015, France Heringer était directrice qualité, expérience client et ventes.

France Heringer est diplômée de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications de Paris, et auditeur de l'Institut des hautes études de l'entreprise (IHEE).

Ecrit par le 3 février 2026

Elle continuera à développer la performance économique, sociale et sociétale d'Orange sur ce territoire. Avec les 13 515 collaborateurs Orange des régions Provence Alpes Côte d'Azur, Corse et Auvergne-Rhône-Alpes, elle s'attachera à garantir la meilleure expérience Orange sur le territoire. Elle pilotera notamment la modernisation du réseau fixe, le déploiement des réseaux Très Haut Débit fixe (fibre) et mobile (4G et 5G) et des nouveaux usages associés.

Dans le cadre du plan stratégique Engage 2025, France Heringer renforcera aussi la présence d'Orange sur les nouveaux territoires de croissance la banque mobile [Orange Bank](#), la cybersécurité avec [Orange Cyberdéfense](#).

Etat-major : French Tech Grande Provence



Paul Hermelin



Laurence Le Ny



Phillipe Ellerkamp



Paul Rondin



Christophe Leininger



Kevin Kastelnik



Mélanie Pin



Jean-Michel Ambrosino



Elodie Sarfati

© l'echo du mardi

Après [RES](#), [Pellenc](#) et la [Préfecture de Vaucluse](#), c'est au tour des membres de la gouvernance de French Tech Grande Provence d'être présentée aujourd'hui dans votre rendez-vous 'Etat-major'.

Ecrit par le 3 février 2026

Le numérique est au cœur de nombreux enjeux. La [French Tech Grande Provence](#) l'a bien compris en le positionnant comme vecteur de croissance, d'innovation et d'attractivité du territoire. L'association s'engage à rendre la métropole Avignon-Provence plus attractive grâce à un accompagnement singulier dans des projets innovants et coopératifs. La French Tech Grande Provence est présidée depuis 2015 par [Paul Hermelin](#) (68 ans), Directeur Général de Capgemini durant 20 ans et Président du Groupe depuis 2020. La Vice-Présidence se compose de : [Laurence Le Ny](#) (63 ans), Directrice de l'écosystème Startup des industries créatives chez Orange depuis 2017 ; Phillippe Ellerkamp (54 ans), Président de L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse depuis décembre 2015 ; Paul Rondin (50 ans), Directeur Délégué du Festival d'Avignon.

La gouvernance de la French Tech Grand Provence comprend également en son sein : [Christophe Leininger](#) (48 ans), Coordinateur Général, Directeur des Systèmes d'Information chez B2PWeb depuis 2016. [Kevin Kastelnik](#) (33 ans), Secrétaire Général, Cofondateur de DreaminZz depuis plus de 6 ans, [Mélanie Pin](#) (35 ans) Secrétaire Général Adjointe, Co-fondatrice de Getinshoot depuis 2019. Viennent clôturer le Bureau de l'association : [Jean-Michel Ambrosino](#) (55 ans) Trésorier Général, avocat au sein de JuriscapA depuis 2015, ainsi qu'[Elodie Sarfati](#) (36 ans) Trésorière Générale Adjointe, Fondatrice et Présidente de People In.

La 20e édition du concours 'Talents des Cités' est lancée !

Ecrit par le 3 février 2026



Dans le cadre du programme 'Entrepreneuriat pour tous', le ministère chargé de la Ville et Bpifrance lancent la nouvelle édition de 'Talents des Cités'. Il s'agit là d'un concours ouvert aux entrepreneurs en devenir et en activité dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Les entrepreneurs ont jusqu'au 13 juin 2021 pour candidater.

Le concours 'Talents des Cités' a pour objectifs de repérer, récompenser et accompagner les réussites entrepreneuriales issues des quartiers prioritaires de la ville. Chaque année, il récompense une trentaine de créateurs d'entreprises. En 2020, la tarasconnaise Souad El Boutahiri avait ainsi obtenu le prix régional dans la catégorie 'création'. L'institut '[Dermo Beauty by S](#)' , proposant des soins de beauté à l'aide de technologies innovantes a bénéficié d'une dotation financière et d'une belle exposition médiatique.

« Dans les quartiers, on a, autant qu'ailleurs, l'envie d'entreprendre et le droit de réussir. La création d'entreprise est un levier fort d'émancipation mais aussi d'attractivité pour ces territoires fragiles. Celles et ceux qui osent, qui prennent des risques, doivent être soutenus et récompensés », indique la ministre chargée de la Ville, [Nadia Hai](#). En 20 ans d'existence, ce sont près de 600 entrepreneurs récompensés.

Ecrit par le 3 février 2026

Qui peut participer ?

Tout candidat résidant en quartier prioritaire de la ville*, ayant installé ou ayant le projet d'y créer une entreprise. Le candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

*liste des quartiers prioritaires sur <https://sig.ville.gouv.fr/>

Quels critères de sélection ?

Les candidats seront évalués sur leur parcours, leur motivation, leur profil entrepreneurial et bien-sûr à l'aune de leur viabilité économique et de l'impact de leur activité sur le quartier (créations d'emplois et de lien social).

Comment y participer ?

Il suffit de candidater avant le 13 juin sur la plateforme: <https://talentsdescites.plateformecandidature.com/>. Les référents locaux BGE, réseau national d'appui à la création et la reprise d'entreprises, en lien avec les responsables créations et entrepreneuriat de Bpifrance, sont à la disposition des candidats pour répondre aux questions.

Deux catégories

La catégorie émergence est destinée aux porteurs de projet issus des QPV* et/ou souhaitant s'installer dans un QPV*. La catégorie création est destinée aux créateurs d'entreprise en activité depuis moins de trois ans, issus et/ou implantés dans un QPV*. Ils doivent avoir bénéficié d'un accompagnement par une structure d'appui à la création d'entreprise.

Quelles dotations ?

Les lauréats régionaux de la catégorie création se verront remettre une dotation de 2 000 euros, ceux de la catégorie émergence, une dotation de 1 000 euros. Les lauréats nationaux recevront des dotations monétaires pouvant aller jusqu'à 7 000 euros (montant défini par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

Un projet d'utilité sociale et

Ecrit par le 3 février 2026

environnementale ? Camina vous accompagne



Camina, incubateur d'entrepreneuriat social porté par [Initiative Terres de Vaucluse](#), lance un appel à candidatures du 26 avril au 19 juillet 2021. 10 projets seront sélectionnés, pour débuter leur accompagnement à partir de la mi-septembre et jusqu'à la mi-janvier 2022.

Camina accompagne dans l'expérimentation du projet (création d'entreprise ou d'association) et soutient la volonté d'innovation sociale. « Vos projets sont porteurs de sens et de liens, ils bénéficient au territoire et peuvent être générateurs d'emplois locaux et durables. » L'incubateur soutient les projets d'utilité sociale et environnementale autour de différentes thématiques : la réduction et valorisation des déchets, les énergies renouvelables, les économies d'eau, la mobilité, l'économie circulaire, le digital et environnement.

Ecrit par le 3 février 2026

Eventail d'actions

Camina propose ainsi un travail collaboratif, une professionnalisation mais également une rencontre avec les acteurs publics et privés partageant l'entreprenariat social. L'accompagnement repose sur des ateliers avec des experts associés en création d'entreprise et en innovation sociale ; une méthodologie individuelle et collective et l'accès au réseau d'Initiative Terres de Vaucluse. Lors de cette 3^e édition, l'incubateur a accompagné le tiers-lieu culturel 'L'Eveilleur', le projet 'Azur' pour l'organisation de collectes de déchets en méditerranée, 'Caumino' pour la création de cabanes en bois destinées aux personnes aidants/aidés ou la création d'un verre à bascule pour personnes malvoyantes.

En chiffres

1er incubateur d'entrepreneuriat social, Camina est porté par Initiative Terres de Vaucluse en partenariat avec la [Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur](#), la [Communauté d'Agglomération du Grand Avignon](#) et [Véolia](#). Depuis 2018, ce sont :

- 46 dossiers reçus ;
- 26 porteurs de projets accompagnés ;
- 15 partenaires ;
- 9 projets lancés.

Pour candidater : télécharger le dossier d'inscription sur www.initiativeterresdevaucluse.fr ou par email à florence.levasseur@initiativeterresdevaucluse.fr

L.M.